

11110111000010010001001111001110110
1

100010111001001100



11110111000 1 010001001 11100 11011 1010110
0 101 toujours 0 respect, 001 1101
100 01 avec 1+1+1+1 licenciements indignes
100 001 et autant de coups de poker
0 01 10 qui touche le jackpot ? 0101
toujours 0 respect, 001 1101 1 0

Sud
Groupe GFI

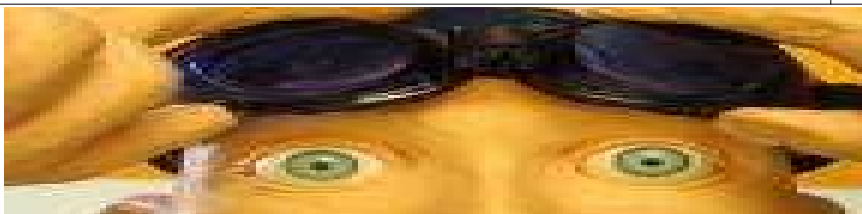
Les yeux de SUD

Le journal du syndicat SUD Groupe GFI

16
Septembre
2010
N°57

SOMMAIRE

Intégration : page 1
Auto-satisfaction : page 1
Retraites : page 1
Réclamation : page 1
Com, bluff à Nantes, etc. , et enfin adhésion : page 2



D'après la direction ce tract est imprimé sur du papier recyclé

Intégration de GFI IP SUD Groupe GFI a signé

Le 14 septembre, le CCE a donné un avis favorable par un vote très large (10 pour, 3 abstentions), SUD Groupe GFI, la CFDT et FO ont dès la fin de la réunion signé l'accord sur l'intégration de GFI IP dans l'UES GFI. Notre syndicat étant majoritaire (plus de 50% des voix aux dernières élections) sa signature rend l'accord exécutable.

A l'heure où nous remettons ce tract, il reste à signer le protocole de prolongation des mandats des DP et élus de CE de GFI IP. Selon la loi, pour être valable ce protocole doit être signé par **tous** les syndicats présents à GFI IP. D'abord prévue le 13 septembre, elle a été repoussée car un syndicat demandait que des corrections de forme soient apportées au texte. Nous espérons qu'il ne s'agit pas d'un prétexte pour ne pas signer, car la prolongation des mandats est la condition que la direction a posée pour l'augmentation en janvier 2011 de la dotation des œuvres sociales du CE de GFI IP (de 0,45% à 0,7% de la masse salariale).

Contre-réforme des retraites : On nous ment effrontément !

Pas d'alternative à ce projet scandaleux ? Pourtant :

- 212 milliards d'euros de bénéfices des entreprises du CAC 40
- 3 milliards de niches fiscales pour les 1% les plus riches
- 15 milliards d'exonération de cotisations sociales patronales
- 36 milliards de dividendes distribués en 2009.

Et si on taxait tout ça ? Il suffirait de consacrer 2 ou 3 points de PIB supplémentaires pour financer le système jusqu'en 2050 ! La solution c'est aussi l'emploi et l'augmentation des salaires qui permettent l'augmentation des cotisations, car le déficit des retraites est structurel et non pas démographique (comme le prétend le gouvernement).

Analyses à lire sur www.solidaires.org (rubrique retraite)

Notre bon PDG est content de lui et il a plus raison que l'expert comptable du CCE !

L'autosatisfaction était au menu de l'intervention du PDG lors de la réunion du CCE du mardi 14 septembre. Son intervention relève plus de la communication externe bien formatée que de l'information dont a besoin le CCE pour son rôle de suivi de l'activité économique de l'entreprise. Mais notre PDG prend peut-être le CCE pour un lieu de préparation de ses discours de « COM 'VOUS » ?

En bref : le 1^{er} trimestre a été difficile, ça va mieux (mais on ne fait pas les résultats prévus au budget, pourtant prudent).

Exemple de réponse de V. Rouaix à un commentaire de l'expert comptable sur les indicateurs économiques que GFI communique, et qui ont changé cette année : « Ce genre de propos est pour moi inutile. » (Sa bonne parole doit nous suffire ?)

Allez, une bonne parole quand même de V. Rouaix :

« Ma philosophie c'est : ce qu'on doit, on le doit. »

Autrement dit : ce qui est dû est dû. **Domage que la pratique ne respecte pas beaucoup cette belle théorie !**

(Lire par exemple l'article ci-dessous)

Certains salariés de GFI IP peuvent réclamer le paiement des samedis fériés de 2009-2010 !

Rappel : la jurisprudence est claire, et la direction nous a donné raison : si un jour férié tombe un samedi pendant les congés, il faut donner un jour de congé en compensation (ou le payer si c'est régularisé plus tard).

- Vous êtes à GFI IP et vous ne travaillez pas le samedi ?

- Vous étiez en CP le vendredi 14 août 2009 ? Le vendredi 30 avril 2010 ? Le vendredi 7 mai 2010 ?

Si oui, la direction vous doit donc une journée de congé pour chaque samedi férié qui était inclus dans vos congés !

Malgré les bonnes paroles du PDG (cf. ci-dessus), **ce qui vous est dû ne vous est pas forcément payé par GFI** : la DRH refuse de régler automatiquement tous les cas !

Chaque salarié concerné doit donc faire une demande auprès de son gestionnaire de paye, ou par l'intermédiaire des Délégués Syndicaux SUD GFI (<http://sudgfi.free.fr> , rubrique contacts), nous portons des demandes groupées.

Union
syndicale
Solidaires

Pour nous lire sur internet: <http://sudgfi.free.fr>

Pour nous écrire: sudgfi@free.fr

ou : 9 rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES

Pour pouvoir communiquer rapidement avec vous et vous consulter :

Inscrivez-vous vite sur <http://sudgfi.free.fr/adresses>

Pour les syndicats il est difficile de communiquer avec les salariés dans une SSII. Nous vous invitons à venir saisir à cette adresse sur notre site vos nom, prénom et adresse (électronique et postale) personnelle pour recevoir nos informations syndicales. Vous pourrez choisir de recevoir des informations régulièrement, ou seulement en cas d'événements importants (consultation avant signature d'accord par exemple).

Rappel - ENQUETE : Votre carrière est-elle correctement suivie à GFI ?

Chacun de nous est affecté à un indice et un coefficient qui correspondent à un type d'emploi décrit dans la classification conventionnelle Syntec (cf. www.syntec.org).

Certaines positions sont pour les débutants, d'autres pour les salariés de moins de 26 ans, ou ayant au moins 2 ou 6 ans d'expérience... La convention collective prévoit un entretien professionnel au moins tous les deux ans.

Les plaintes des salariés sur la gestion de carrière dans le groupe GFI sont très nombreuses : l'improvisation ou l'arbitraire règneraient dans beaucoup d'entités du groupe.

Nous avons besoin de vous pour mieux connaître la réalité des évolutions de carrière dans le groupe GFI. Répondez à notre enquête pour nous aider à vous aider :

- téléchargez le tableau Excel sur <http://sudgfi.free.fr>
- remplissez-le
- et renvoyez-le nous par mail à sudgfi@free.fr

On en parle sur le net... hélas !

Poker menteur à GFI ouest

Le ridicule ne tue pas, même sur 01 Net : <http://pro.01net.com/editorial/520664/la-chasse-aux-jeunes-dip-est-%28re%29ouverte/>

La Direction de GFI Ouest a donc organisé une soirée de « speed recruiting poker » ! Ils promettent dans leur pub que GFI a toujours porté une attention particulière à ses collaborateurs, et que GFI sera « La suite royale de votre carrière ». Nous savons que c'est du bluff, et que de nombreux salariés restent des années sans formation malgré les promesses, jusqu'à 15 ans pour certains : ce n'est plus la suite royale, mais la **gelée royale de nos carrières** !

Une RRH affirme aussi sur un autre site : « Nous leur proposons une mobilité fonctionnelle et géographique très intéressante ». Les salariés licenciés cet été pour ne pas avoir pu accepter la mutation prétexte pour Lille qu'on leur imposait apprécieront. **Nantes est parfois un tremplin très intéressant et surtout puissant... pour Lille ou Pôle Emploi !**

Conditions de travail

Le très mauvais exemple de l'équipe SAP

Déménagée d'Issy à St Ouen, les mauvaises habitudes de la hiérarchie demeurent et restent tout aussi pathogènes. Dernier exemple en date : les salariés en inter-contrat (à qui l'on impose toujours de venir au siège même s'ils n'ont rien à y faire au mépris des règles rappelées par la DRH) arrivent lundi matin 13 septembre et découvrent que la pièce qui leur sert quotidiennement de bureau est occupée pour une formation. Pourtant cette formation était planifiée, mais personne n'avait jugé bon de les en informer ! Et voilà qu'on les installe ici ou là, au gré des bureaux vides, sans même se soucier des perturbations inévitablement apportées au titulaire habituel du poste. Et on va même jusqu'à leur reprocher de ne pas être tous arrivés à 9h30 !

Pourtant ces mêmes managers avaient juré, la main sur le cœur devant le CHSCT de GFI Industrie, combien ils étaient soucieux du bien-être de leurs collaborateurs. Il est vrai que leur prestation n'avait alors guère convaincu. **Ce n'est pas avec ces pratiques désinvoltes que la confiance des salariés envers leur hiérarchie va se renforcer !**

Enquête en cours au CE de GFI IP

Nous écrivions le 30 juin sur notre site que le CE de GFI IP fonctionne très très mal. Notre unique élu a demandé en vain à plusieurs reprises plus de transparence dans la gestion de ce CE. Depuis, des anomalies dans la gestion du budget de fonctionnement ont été découvertes par les élus, qui ont ouvert une enquête approfondie (et les élus d'étiquettes syndicales différentes, confrontés à ce problème très désagréable, travaillent ensemble pour faire toute la lumière sur les raisons de ces anomalies, ce qui est une bonne chose). Après un premier examen il semble que le budget des œuvres sociales ne soit pas concerné par ce problème.

Car il y a 2 budgets du CE, indépendants l'un de l'autre :

- **le budget de fonctionnement**, 0,2% de la masse salariale (obligation légale), permet aux élus d'avoir les moyens de travailler (achat de matériel, de documentation, paiement d'expertises ou d'avocats...),
- **le budget des œuvres sociales**, dont le niveau n'est pas fixé par la loi et est différent selon les entreprises (0,45% aujourd'hui pour GFI IP), finance les spectacles, les bons-cadeaux de Noël, locations de vacances ou les chèques vacances pour les salariés.

SUD GFI vous informera des résultats de cette enquête.

✂

NOM : _____ Prénom : _____
Date de naissance : / / Téléphone perso : _____ Téléphone pro : _____
Adresse : _____
Code postal : Ville : _____ adresse e-mail perso : _____
Société : Ville/Agence : _____ Qualification : _____
Date : / / Signature : _____

Pour adhérer à SUD Groupe GFI : retourner ce bulletin complété et signé à

Syndicat SUD Groupe GFI - U.S. Solidaires 9 rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES